



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE REDON

Conseil d'Administration du 11 octobre 2022

Ordre du jour

Décisions du Président : Modification d'une régie d'avances « dépenses urgentes » pour le CCAS.

- 1) Budget du SAAD GIR 1 à 4 - Affectation des résultats du compte administratif 2021
- 2) Approbation de la proposition de budget primitif 2023 du SAAD GIR 1 à 4
- 3) Budget du SAAD GIR 5 et 6 - Affectation des résultats du compte administratif 2021
- 4) Approbation de la proposition de budget primitif 2023 du SAAD GIR 5 et 6
- 5) Budget du SAAD GIR 5 et 6 – Tarification au 1^{er} septembre 2022
- 6) EHPAD Les Charmilles – EPRD 2022 – Décision modificative n°1
- 7) EHPAD Les Charmilles – Secteur hébergement 2022 – Tarification CPOM au 1^{er} janvier 2023
- 8) EHPAD Les Charmilles – Dispositif « Argent de poche » – Poursuite pour les vacances de la Toussaint et de Noël – Année 2022
- 9) EHPAD Les Charmilles – Institutions et Vie Politique – Décision d'ester en justice
- 10) EHPAD Les Charmilles – Créations d'emploi permanent statutaire – Année 2022
- 11) CCAS – Modification d'emploi non permanent – Contrat de projet Programme de Réussite Éducative – Année 2023
- 12) Approbation de la Convention Territoriale Globale
- 13) CCAS – Repas annuel des personnes âgées – Tarif 2022

14) Informations diverses :

- Mise à disposition d'un nouveau logement pour les déplacés ukrainiens
- Présentation de l'association « la Halte du Cœur »
- Distribution de colis de Noël destinés aux aînés redonnais
- Retour sur le forum « Bien vivre son rôle de proche aidant à Redon » du 14.09.2022